



## CFMR | PROJET CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX METIERS NON AGRICOLES EN MILIEU RURAL

### SECTEUR : FORMATION AGRICOLE ET RURALE (FAR)

#### • Données contextuelles

L'économie camerounaise est la plus diversifiée et la plus importante de la zone CEMAC. Malgré cette diversification, 80% des exportations reposent sur des produits non ou peu transformés. La structure du marché du travail montre clairement que le secteur primaire reste de loin celui qui occupe le plus la population camerounaise. Au niveau de l'offre d'emploi, le secteur primaire occupe toutefois 60 % de la population active. Il est donc un pourvoyeur essentiel d'emplois. La croissance du secteur rural est cependant handicapée par la faible qualité et l'insuffisance des infrastructures rurales entraînant un enclavement des zones de production, les contraintes liées au financement de la production, mais également par une insuffisante formation des producteurs. Plus généralement, la diversification des économies rurales (tourisme, artisanat...) de même que l'amélioration des conditions de vie des populations des zones rurales exigent la présence dans les régions, d'ouvriers et de techniciens qualifiés.

En 2008, la « Stratégie de la formation professionnelle » du gouvernement propose un nouveau cadre conceptuel et méthodologique qui met l'accent sur l'articulation avec la demande des entreprises. Cette nouvelle stratégie constate notamment la déliquescence de l'offre de formation dans les zones rurales et l'incapacité du réseau des Sections Artisanales Rurales / Sections Ménagères (SAR/SM) à soutenir les nouveaux enjeux de développement agricole.

Le projet CFMR s'inscrit dans ces nouvelles orientations et dans la volonté du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) de démontrer au gouvernement que les Centres de Formation professionnelle aux Métiers (CFM) constituent une alternative crédible aux anciennes SAR/SM, pour soutenir les objectifs nationaux de développement des qualifications et de l'économie en zone rurale. A travers ce projet, et en complémentarité des efforts déjà engagés pour rénover la formation professionnelle des exploitants agricoles, le MINEFOP entend, grâce aux financements du C2D, renouveler l'offre de formation professionnelle dans les zones rurales pour les métiers non agricoles.

#### DONNEES CLES DU PROJET CFMR

<b>Pays bénéficiaire</b>	Cameroun
<b>Division technique</b>	EDU
<b>Financements</b>	10M€ C2D
<b>Réf. Convention</b>	CCM1276
<b>Durée</b>	5 ans (2012 -2017)

#### • Finalités et objectifs du projet CFMR

Le projet a pour finalité de développer et de diversifier l'économie des zones rurales, ainsi que l'accès des jeunes à l'emploi.

L'objectif est d'améliorer l'offre de formation professionnelle en milieu rural sur les métiers non agricoles, en l'adaptant et en la diversifiant, tant qualitativement que quantitativement, en réponse à la demande de qualification technique émanant des acteurs économiques en régions. Les objectifs spécifiques visent à (i) améliorer l'insertion des jeunes dans la vie active au sein de leur région d'origine, notamment ceux exclus du système éducatif, et contribuer ainsi à la lutte contre le chômage, l'émigration, le sous-emploi et la précarité des actifs non-agricoles dans les zones rurales; (ii) développer de nouveaux métiers susceptibles d'accompagner l'évolution économique et sociale des zones rurales et (iii) renforcer la compétitivité de l'économie rurale camerounaise et de ses entreprises formelles et informelles et améliorer la productivité des métiers non-agricoles.

#### • Résultats & impacts attendus

Le projet doit permettre de développer une offre de formation professionnelle plus performante et mieux adaptée aux besoins des entreprises dans les bassins de production agricole visés. Les formations permettront d'améliorer les performances techniques et économiques des très petites, petites et moyennes entreprises non agricoles, au bénéfice du développement des productions agricoles et de l'économie locale, ainsi qu'au bénéfice de l'emploi des jeunes sur place.

## PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS

- Début de construction de CFM à Bandjoun en juillet 2017 après attribution du marché à l'entreprise NEIMA
- Recrutement d'un cabinet de contrôle (CADEK) pour le suivi des travaux de construction du CFMR
- Procédures d'attribution des marchés de construction et de suivi en cours pour les trois autres centres à Ebedda, Maroua et Ndop
- Validation par le MINEFOP de quatre référentiels de formation pour le niveau d'ouvriers qualifiés
- Etablissement des listes d'équipements nécessaires pour les centres
- Identification des formateurs

### • Structuration du projet CFMR

Les centres qui seront mis en place interviennent en complémentarité des centres de formation agricole soutenus par le projet AFOP.

Le projet comprend deux composantes :

#### 1. Renforcement des capacités des acteurs à définir et mettre en œuvre les CFMR

- organiser la collaboration des acteurs locaux publics et privés autour de la création des CFM et de leur gestion pour définir les besoins en formation et la conception des offres de services du centre ;
- assurer le suivi du projet et l'adaptation du cadre réglementaire des futurs centres.

#### 2. Mise en œuvre des CFMR

Il s'agit de mettre en place des centres de formation professionnelle intégrant :

- la modernisation des méthodes pédagogiques : construction des programmes de formation selon l'approche par les compétences, de l'alternance et de l'apprentissage ;
- la mise à niveau des locaux et des équipements et ;
- l'amélioration de la gestion : pilotage par la demande, projet d'établissement, développement d'offres de formation sous la forme de « projet de centre », élaboration de nouveaux référentiels d'enseignement pour les métiers ruraux non agricoles.

Sur la base des projets élaborés avec les acteurs locaux, les activités détaillées concernent :

- La mise au point les référentiels de formation et des services annexes,
- la réalisation d'études relatives aux infrastructures et aux équipements nécessaires,
- la sélection et la mise à niveau du personnel des centres (chef d'établissement, gestionnaire, formateurs filières, vacataires),

- l'élaboration des projets d'établissement ainsi que du premier programme budget annuel de chaque centre,
- la mise en place et la formation des conseils d'établissement,
- la mise en place les subventions de fonctionnement,
- L'accompagnement à la mise en route des centres, leur mise en réseau, entre eux et avec des partenaires techniques utiles, notamment des centres homologues plus avancés à l'échelle internationale.

### • Mode opératoire

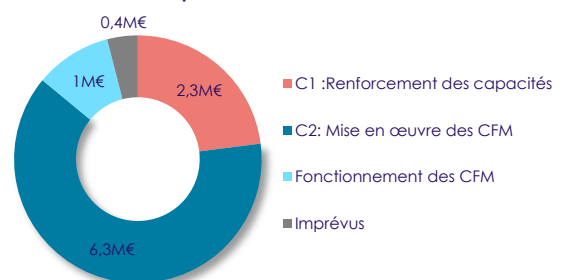
Le MINEFOP assure la maîtrise d'ouvrage du projet. Un comité de pilotage assure le suivi des conditions de réalisation et la supervision des résultats du projet. Une Unité de coordination du projet (UCP) sous le contrôle direct du Ministre a pour rôle de faciliter la programmation, l'exécution et le suivi général du projet. Une assistance technique qui appuie l'UCP moyennant : (i) un expert confirmé résident sur trois ans, puis en missions courtes les trois autres années ; (ii) des consultations ponctuelles à la demande (diagnostics approfondis, études des bassins d'emplois, référentiels innovants, modèle économique et de gouvernance PPP des CFM...).

### • Financement

Le programme est financé dans le cadre du deuxième C2D pour un montant de 326 M€ sur cinq ans dont 195 M€ pour le secteur de l'agriculture et du développement rural au sens large.

Le coût direct du projet (hors salaires des personnels fonctionnaires impliqués) est estimé à 10 M€ sur 5 ans, dont 7,3 M€ pour la création et la mise en route de 3 CFM. Environ 20% du financement est consacré aux dépenses d'accompagnement et d'assistance technique auprès du MINEFOP.

Répartition du financement



## | CONTACTS

Siège de l'AFD à Paris :

**Virginie LUCAS**,  
Responsable équipe projet au sein de la  
Division EDU  
[lucasv@afd.fr](mailto:lucasv@afd.fr)

Agence de Yaoundé :

**Claire GALANTE**,  
Chargée de projet FP  
[galantec@afd.fr](mailto:galantec@afd.fr)